



Merci de diffuser ces informations à toute votre structure.

SOMMAIRE

- Infos du Comité Directeur
- Assemblée Générale J-1 !
- Communication DJEPVA
- Déclaration des heures de bénévolat
- Portail adhérents : quoi de neuf ?
- Déclarations initiales sur TAM
- Recensement des camps d'été
- Vacances Apprenantes : les dernières infos
- Les Universités d'été
- "Les Astrales Bretagne" Alors c'était comment ?
- Centenaire de la FFE

Informations du Comité Directeur

FLASH CD

Le flash CD n°116 contient la décision de suspension provisoire de l'un de nos adhérents. Ce type de décisions, rares dans notre mouvement, ne sont pas prises le cœur léger et méritent d'être accompagnées de quelques mots d'explication.

L'association, par l'adoption d'un vœu lors de l'AG de 2019, s'est prononcée contre le SNU. Depuis, les CD successifs ont donc fait respecter cette décision à travers diverses délibérations. Celle du 7 avril 2021 prend acte de l'accueil d'un séjour SNU sur la Base du Parc en juin 2021 mais exige qu'en aucun cas l'association ne soit associée à cette session. Le non-respect de cette exigence a contraint le CD à la décision de cette suspension provisoire dans l'attente d'une décision définitive.

A cet égard, il convient de souligner qu'aucune décision définitive n'a été prise et qu'un débat contradictoire, afin de confronter les points de vue, aura lieu avant toute chose.

Il s'agit pour l'instant, au vu du caractère très sérieux des faits reprochés, d'une mesure conservatoire, le temps qu'une procédure disciplinaire permettant l'échange transparent des points de vue soit menée à son terme.

En effet, seul un débat contradictoire sera à même de faire la pleine lumière sur les faits et leur portée pour l'association.

Au vu de la procédure en cours, le CD ne tient pas, à ce stade, à divulguer publiquement plus d'informations sur le cas particulier de cet adhérent.

L'ensemble des débats sur le SNU, qui ont mobilisé du temps et de l'énergie dans plusieurs séances CD tout au long de l'année, peuvent être retrouvés dans les comptes rendus correspondants (séances des 12-13 décembre, 7 avril, 10 avril, 8 mai, 5 juin, 16 juin).

Le CD se tient à la disposition de toutes et de tous pour de plus amples explications, et peut être contacté à l'adresse [Comité Directeur](#).

Concernant le sujet de fond, le CD tient à rappeler à tout.e.s les adhérent.e.s que l'Assemblée Générale sera amenée à se prononcer à nouveau dès demain sur l'implication ou non de l'association dans le SNU. Merci donc de prendre part aux votes sur les vœux Rhône-Alpes et Hauts de France, et / ou d'inviter votre délégué.e AG à le faire.

Ce vote en AG constitue en effet la seule manière par laquelle, dans le cadre d'une organisation démocratique comme la nôtre, chacun.e peut exprimer son accord ou son désaccord avec les règles associatives fixées.

À bientôt,

Le Comité Directeur

FLASH CD N°116

Comptes rendus du Comité Directeur

Les comptes rendus 2020/2021 sont disponibles dès maintenant dans l'[espace documentaire](#).

Le Comité Directeur s'excuse ne pas avoir été en capacité de les diffuser plus tôt.

Les comptes rendus manquants seront publiés la semaine prochaine.

À bientôt,

Le Comité Directeur

Assemblée Générale

J-1 !

Nous sommes déjà 190 à avoir installé notre tente dans le campement numérique de l'AG.

Rendez vous demain sur [le site de l'AG](#) et commencez par émarger avant de vous rendre dans l'onglet 'AG en direct pour vous exprimer dans le forum, et accéder à la vidéo de la tribune.

Une équipe hotline sera à votre disposition afin de répondre à tous vos soucis techniques : 01 48 15 17 80 - ou via le mail du [Groupe Pilote AG](#)

La version améliorée de l'ordre du jour est disponible, avec quelques petits aménagements qui vous seront expliqués demain, dont le détail des ateliers au fur et à mesure de l'AG et le détail des votes.

Pensez à avoir chacun-e votre propre interface numérique (ordinateur, téléphone) pour suivre les ateliers et avoir accès à vos mails pour pouvoir voter.

VOIR L'ORDRE DU JOUR

Quelques mises à jour dans le dossier AG :

- un nouveau vœu a été proposé par l'équipe régionale Hauts de France. Allez vite vite le consulter !
- les grandes thématiques qui serviront de base à la construction des objectifs généraux des Orientations associatives.

À demain,

[Le groupe pilote AG](#)

VOIR LES THEMATIQUES DES OA

VOIR LA VIDEO : L'AG C'EST DEMAIN

Communication DJEPVA ouverture des ACM et posture VIGIPIRATE

- **Assouplissement du port du masque en ACM cet été**

Le décret n°2021-782 du 18 juin 2021 a assoupli le cadre réglementaire applicable aux ACM concernant le port du masque.

Désormais, le masque n'est plus obligatoire en extérieur. Mais il le reste à l'intérieur de bâtiments.

Une version actualisée des protocoles sanitaires devrait prochainement prendre en compte cet assouplissement de la réglementation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant. Prenez soin de vous.

Prochaines Formation référents COVID

- Mercredi 30 juin 13h 30 à 15H00 [Lien pour y participer](#)
- Samedi 3 juillet 11H00 12h30
- Lundi 5 juillet 19h 20h30

- **Les mesures VIGIPIRATE ont été renforcées à partir du samedi 19 juin.**

En effet, le vendredi 18 juin, la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) a fait part de la nouvelle posture VIGIPIRATE pour l'été et jusqu'à l'automne 2021.

Pour plus d'informations [ici](#).

Derniers jour pour déclarer vos heures de bénévoles !

Le Compte d'engagement citoyen recense vos activités de bénévole, de volontaire ou de maître d'apprentissage. Il vous permet d'acquérir des droits de formation, inscrits sur votre compte personnel de formation (CPF).

Conformément à la motion de l'AG 2020, l'ensemble des fonctions bénévoles sont éligibles, Pour connaître le détail de ce dispositif au sein des EEDF cliquez sur [ce lien](#).

Déclarez vos heures de bénévolat : les activités bénévoles réalisées en 2020 doivent être déclarées du 1er janvier 2021 et jusqu'au 30 juin 2021.

Portail adhérents : quoi de neuf ?

[Le portail](#) permet désormais de saisir le paiement des adhésions dans les cas les plus courants. Des améliorations sont à venir d'ici 15 jours afin de gérer les paiements uniques pour plusieurs adhésions, les paiements fractionnés pour la même adhésion, et les paiements par des tiers.

De plus, afin d'alléger le formulaire, le processus de prise d'adhésion a été découpé en différentes étapes.

L'équipe numérique.

C'est le moment des déclarations initiales sur TAM

La rentrée de septembre s'anticipe dès maintenant. Pour démarrer une nouvelle année d'activité de scoutisme, il faut au préalable déclarer son intention de redémarrer des activités aux services départementaux de la jeunesse et sports sur [le site TAM](#). **Cette déclaration dites "initiale" doit se faire 2 mois avant le (re)démarrage.**

Merci de bien remplir la case "dénomination" avec le nom de votre SLA. Dans le champ d'identification "Directeur ou référent (si connu)". C'est le responsable de la structure qui doit apparaître, même si celui-ci n'est pas diplômé. Les directeur-rices et RU, sont à identifier dans les fiches complémentaires.

Ces fiches sont à déposer 8 jours avant le début des activités pour les trimestres. Si vous rencontrez des difficultés avec cette démarche, n'hésitez pas à contacter votre équipe régionale ou les équipes des pôles ressources.

Recensement des camps d'été

À quelques jours des premiers départs en camps, déjà 136 séjours sont enregistrés sur ROADS. Ce qui signifie que les EEDF organisent au moins autant de séjour qu'avant l'épidémie. Il reste des séjours qui ne sont pas encore référencés. Si vous rencontrez des difficultés pour réaliser cette démarche, vous pouvez contacter le support via le site, ou contacter [Matthieu](#)

80 séjours sont encore "en construction". N'oubliez pas de "demander la validation" pour faire avancer votre séjour dans son parcours et permettre ainsi aux responsables régionaux de faire remonter les avis de validations.

Merci de vérifier que l'adresse du séjour et le niveau de formation du/de la directeur-riche soit à jour pour faciliter la mise en place des visites de camps, en priorité pour les stagiaires. La mise à jour des informations d'un séjour est possible jusqu'au dernier jour de celui-ci, donc pas besoin d'attendre pour continuer d'avancer sur la route.

Pour rappel rdv le 01 juillet au soir pour une visio sur la planification des visites de camps.

Vacances apprenantes : Point d'infos & dernières actualités

A savoir - L'équipe V.A fait un point tous les lundis de 11H à 12H – Temps balisé jusque fin septembre qui permet de faire le point sur les différentes situations, d'ajuster les réponses.

N'hésitez pas à faire remonter les infos auprès de vos interlocuteurs ou [Isabelle](#).

J'y vais ou je n'y vais pas ? N'hésite plus très longtemps !

Si certains sont encore dans des hésitations de labellisation, cette semaine est la dernière pour intégrer le dispositif pour les camps de juillet – C'est déjà tard, mais pas impossible. On a une semaine pour mettre le paquet ! Pour les séjours du mois d'août ne pas trainer à se signaler non plus (15 jours de délais – 10 Juillet). Si ce n'est déjà fait [Isabelle](#).

Les Universités d'été

Durant les festivités des 40+1 ans de Bécours, du 26 au 29 août 2021 se tiendront des universités d'été de l'association.

Les Universités d'été des EEDF sont un nouveau rendez-vous de partage et de création pour cogiter autour de thématiques faisant écho aux réalités récentes de la société. L'objectif est d'enrichir concrètement les propositions pédagogiques des EEDF, en imaginant des outils contribuant à l'éducation des générations à venir et à la sensibilisation des citoyens d'aujourd'hui.

Pour plus d'info et (surtout) s'inscrire [cliquez ici](#). (Fin des inscriptions le 10 juillet).

Vous y trouverez un sondage pour faire des propositions de thématiques qui vous semble importantes à s'approprier ensemble.

Alors c'était comment «Les Astrales Bretagne» ?

Samedi 29 mai 2021, le Centre forestier du Bec Rond près de Rennes a accueilli « les Astrales Bretagne », un événement festif qui marque la création des 100 ans de la FFE (Fédération Française des Eclaireuses).

Les Astrales c'est quoi ? Fouiller dans les archives, faire des recherches pour écrire sur la toile les portraits de 100 femmes illustres qui sont passées par les Éclaireuses. Résistantes, féministes, militantes, elles y ont toutes leurs place. Simone Iff, Simone Veil, Agnès Varda, Marguerite Walther, Marthe Levasseur et tant d'autres.

Un site internet recense ces portraits ainsi que des jeux qui permettent de découvrir ce que c'est la FFE.

C'est en partie comme ça que sera fêté le centenaire.

Et au Bec Rond ? Une équipe composée d'anciennes respons, d'actuelles des 4 groupes de Rennes et d'amies du Bec se retrouve depuis janvier 2021 pour préparer l'événement. Après de nombreuses recherches historiques sur internet et dans les archives des éclé.e.s en Bretagne, une exposition a pu retracer le parcours du scoutisme féminin depuis 1921 jusqu'à nos jours. Que de détails croustillants ressortis du passés, de camps à Fromentine, en Vendée où les tartines de confitures avaient le goût de sable, de chants oubliés qui résonnent encore dans nos oreilles, de souvenirs de Kermesses, de défilés pour la St Georges.

Elles nous ont accueillies chez elles ces anciennes éclé.e.s ou de la section Neutre de la FFE, Anne, Michèle, Edith. Elles sont venues faire revivre des souvenirs, Coquelicot, Cécile, Véronique, Anick, Zibeline et sans tous ces souvenirs l'exposition n'aurait pas été la même. Notre goût pour cette recherche de mémoire non plus.

Et nous voici le grand jour. Après une semaine de montage et d'installation, samedi 29 mai après-midi s'ouvre l'événement. Quand on s'y promène, on peut voir que le Bec Rond fourmille de sourires et de discussions. Les anciens et anciennes des Eclé.e.s sont contents de se remémorer ces souvenirs sortis de quelques étagères. On s'essaye même à regarder de vieilles diapos. A côté, les aînés de Loup Blancs préparent le repas avec la Pâte mobile, boulangerie itinérante. Au loin, on voit courir les joueurs du grand jeu de piste sur l'évolution des logos de la FFE. On peut laisser ses impressions sur une fresque après avoir fait un saut devant l'exposition ; une trace qui permettra de se souvenir de ce moment. Un foulard créé pour l'occasion reprends les couleurs rouges de la troupe FFE de Rennes, Marguerite Walther. On peut y sérigraphier le logo des Astrales.

Enfin, un atelier a lieu avec le Planning Familial pour mettre en avant une Astrale, Simone Iff, qui a œuvré pour rendre légal l'IVG. L'après midi se termine par l'odeur des crêpes tournées sur la billig (en Bretagne on ne dit pas crêpière) et la soirée débute avec une programmation artistique entièrement féminine. L'équipe des Astrales chante Anne Sylvestre, « Une sorcière comme les autres » pour célébrer toutes ces femmes et car elle étaient à la FFE.

Une scène ouverte permet de découvrir de nouveaux talents, puis le chapiteau résonne des musiques de She Wolf et de The Witches. On termine la soirée par des DJ set (DJ noir et or et Pulco Turbo). Dans la plaine, les chants s'échappent des flammes et des tisons autour du foyer. La nuit se termine en douceur à l'orée du jour. C'est pour nous un événement réussi qui a fait venir 200 personnes sur l'après midi et la soirée.

On espère que bien moins qu'une fin, cet événement sera le début de projets aux éclé.e.s de Bretagne.

L'équipe des Astrales Charlotte, Viviane, Anna, Jade, Léa, Emilie, Anaëlle, Manon, Zélia, Madalen, Léa, Claire

Hommage à Simone VEIL éclaireuse de la République

1921 –2021 : la Fédération Française des Éclaireuses a été créée il y a cent ans !

Pour clore cette première série sur le centième anniversaire de la création de la FFE, un hommage à Simone VEIL, femme illustre, engagée dans le scoutisme laïque dans sa jeunesse et qui, après avoir vécu les crimes de la Shoah, va laisser son empreinte tant dans l'engagement en faveur des Droits des Femmes que dans la vie politique française au plan national, et dont l'engagement sera reconnu par la République.

Nous nous retrouverons à la rentrée, pour reprendre cette année de célébration. Bon été, bons camps à toutes et à tous.

Hommage à Simone VEIL, née Simone JACOB, éclaireuse de la République.

Née le 13 juillet 1927 dans une famille juive attachée à la laïcité, elle entre à Nice à 10 ans, tout comme ses sœurs, à la section neutre de la Fédération Française des Éclaireuses. Une amie d'enfance la décrit comme volontaire, efficace, capable d'emportements inopinés, [avec un] sourire [qui] sauvait tout.

La famille subit pendant la guerre la mise en œuvre des lois anti-juives. Les enfants participent néanmoins activement aux activités de scoutisme. Éclaireuse au groupe Nice IV de la section neutre de la FFE, Simone Jacob considère le scoutisme comme une deuxième famille, dans laquelle sa mère et ses sœurs sont aussi très investies. Elle reçoit le totem de Lièvre astucieux.

Elle est arrêtée et déportée en 1944 à l'âge de 16 ans au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Elle perd son père, son frère et sa mère assassiné.e.s dans les camps.

Rescapée avec ses sœurs Madeleine et Denise, elles aussi déportées, elle épouse Antoine Veil en 1946. Après des études de droit et de sciences politiques, elle entre dans la magistrature comme haut fonctionnaire. Elle est nommée en 1974 ministre de la Santé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, qui la charge de faire adopter la loi dépénalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), loi qui portera son nom. Elle est considérée comme une des icônes de la lutte contre la discrimination des femmes en France.

Première présidente élue du Parlement Européen, fonction qu'elle occupe de 1979 à 1982, elle est considérée comme l'une des promotrices de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne. Elle est aussi Ministre d'État, ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville entre 1993 et 1995. Elle siège au Conseil Constitutionnel de 1998 à 2007, avant d'être élue à l'Académie française en 2008. Elle décède le 30 juin 2017.

Au regard de son parcours exemplaire et de ses engagements, le président Emmanuel Macron décide de faire entrer Simone Veil au Panthéon avec son époux le 1er juillet 2018.

Un coup de pouce ?

[Les padlets](#)

Tu cherches un document ?

[L'espace documentaire](#)



[Se désabonner](#)